



LE POULS DU SIIIAL



Le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

LE SIIIAL-CSQ 10 ANS AU SERVICE DE SES MEMBRES!

Le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ) célèbre ses 10 ans! Pour marquer l'événement, le *Pouls du SIIIAL* retrace le fil de son histoire en posant un regard sur les moments forts qui ont marqué cette décennie ainsi que sur les années charnières qui ont précédé sa fondation.



► Isabelle Dumaine, présidente du SIIIAL-CSQ

UNE PÉRIODE INOUBLIABLE

Pour comprendre la création du SIIIAL-CSQ, il faut retourner en 1999, alors que les infirmières de la Cité-de-la-Santé étaient affiliées à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), devenue aujourd'hui la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Les conventions collectives étaient échues depuis un an.

Comme ce fut souvent le cas par le passé, la FIIQ menait seule sa bataille, refusant de joindre le Front commun. Ses négociations piétinant, elle déclencha, le 26 juin 1998, une grève générale illimitée et illégale.

En contrevenant à la loi n° 160, qui prévoyait des sanctions et des amendes en cas d'interruption de services dans le réseau de la santé, la FIIQ venait de prendre un risque considérable. Peu de temps après, la loi n° 72 est adoptée pour forcer le retour au travail. Toutefois, la grève se poursuit. Le 13 juillet, une trêve intervient et la FIIQ retourne à la table de négociation. L'entente qu'elle conclut coûta très cher...

En effet, les syndicats et les personnes syndiquées se sont vu imposer une amende salée, s'élevant à 500 000 dollars, en plus de devoir assumer une perte salariale de

douze millions de dollars pour avoir défié la loi. À cela, s'est ajoutée une cotisation spéciale, imposée par la FIIQ aux membres pour renflouer ses coffres. Plusieurs d'entre nous n'ont pas oublié...

C'est dans ce contexte que les membres du Syndicat des infirmières et infirmiers de la Cité-de-la-Santé de Laval ont pris la décision de quitter la FIIQ pour rejoindre la CSQ.

UN CHOIX COLLECTIF DÉCISIF

En décembre 2003, le gouvernement Charest adopta, sous le bâillon, les lois no 25 (fusion d'établissements et création des CSSS) et no 30 (création de quatre catégories syndicales et obligation de négociation locale).

Un an plus tard, le CSSS de Laval est créé à la suite de la fusion de la Cité-de-la-Santé, des quatre CLSC et des cinq CHSLD de Laval.

Il s'agissait du plus gros CSSS au Québec! Puis, en 2005, les accréditations de la catégorie 1, regroupant les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes, sont fusionnées. Peu de temps après, à l'issue d'un vote postal, les membres joignent les rangs de la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).



UN VIRAGE MAJEUR, UN APPUI IMPORTANT

Les défis du nouveau syndicat étaient énormes. Il devait accompagner les membres et défendre leurs droits, et ce, dans le contexte de la vaste réorganisation du réseau de la santé, tout en veillant à l'application du contrat de travail imposé par la loi no 142, à la préparation de la négociation locale et à la création d'une structure syndicale

démocratique représentative de chaque profession, des missions des établissements (CH, CHSLD et CLSC) et des différents sites.

Heureusement, l'affiliation à la CSQ conférait des avantages importants qui ont facilité la tâche du nouveau syndicat. En effet, le mode de gestion

décentralisée de la CSQ lui a notamment permis d'engager son propre personnel-conseil et de développer un service de proximité.

En mars 2006, le congrès du syndicat adopta son nouveau nom, soit le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ).

2006-2009 : LES ANNÉES DE RÉORGANISATION

La fin des années 2000 a été difficile dans le secteur public. La montée du néolibéralisme et des valeurs conservatrices ont entraîné des restrictions budgétaires, des coupes de postes et une surcharge de travail.

Au CSSS de Laval, le SIIIAL-CSQ intervenait régulièrement pour dénoncer la déshumanisation des soins, l'épuisement du personnel, la difficulté d'attraction et de rétention, l'inefficacité de la direction des ressources humaines dans la gestion du changement et le peu de place donné aux syndicats dans la démarche de transformation. Tous les forums possibles étaient donc utilisés pour présenter les

situations vécues par les syndiquées et faire valoir nos revendications.

Sur le plan de l'organisation syndicale, le syndicat veilla à offrir à ses membres des services de proximité, en ouvrant des bureaux dans plusieurs sites et en veillant à réunir des équipes locales fortes.

Le SIIIAL-CSQ a donc su relever, avec brio, le défi de l'intégration de différentes professions et de plusieurs missions en une seule – et nouvelle – organisation syndicale!



► Signature de la convention collective locale, en 2007

2009-2011 : LE SIIIAL-CSQ DEVIENT UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Sur le plan politique, les années 2009-2011 ont été marquées par la réélection, au fédéral, du gouvernement Harper, grand chantre de la réduction de la taille de l'État, et, au provincial, du gouvernement Charest. Ce dernier coupa sans relâche en santé et en éducation, tout en imposant une taxe santé!

Ces trois années ont été exigeantes sur le plan syndical. Le SIIIAL-CSQ a poursuivi ses représentations dans le cadre des transformations du CSSS

et il s'est positionné, avec succès, comme acteur incontournable. Parmi les faits saillants en relations du travail, mentionnons que le SIIIAL-CSQ a réussi à obtenir, notamment, la réduction significative des exigences de postes.

Le syndicat a également lancé son bulletin, *Le Pouls du SIIIAL*, et mis en ligne son site Web, tout en poursuivant le déploiement de ses équipes locales.



► Lors du congrès, en 2011



► Conseil d'administration, en 2011



► Manifestation lors de la négociation en Front commun, en 2010

2011 À 2015 : LA LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ SE POURSUIT

Au cours de ce triennat, les idéaux sociodémocrates de justice sociale et d'égalité des chances ont continué à perdre du terrain. Le summum a été atteint avec l'élection du gouvernement Couillard, qui a ramené en force l'obsession de l'équilibre budgétaire au prix de compressions sans précédent dans les services publics.



Au CSSS de Laval, l'automne 2014 a été particulièrement difficile pour les infirmières et infirmières auxiliaires, avec l'annonce de l'abolition de plus de 80 postes. Pendant plusieurs mois, le SIIIAL-CSQ a été très actif pour soutenir et défendre les personnes affectées par ces coupes. Plus de dix-huit mois plus tard, les effets de ces abolitions se font toujours sentir dans les unités de soins les plus touchées.

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

Durant la même période, les conventions collectives du secteur public sont venues à échéance. Devant les offres patronales inacceptables (rappelons les 3 % d'augmentation sur cinq ans, les attaques majeures au régime

de retraite et dans les conditions de travail), la réponse syndicale a été très forte. Devant la mobilisation extraordinaire des membres du Front commun, dont faisait partie notre Centrale, et la stratégie adoptée lors de la grève légale, le gouvernement a reculé. Nous avons non seulement réussi à éviter le pire, nous avons aussi réalisé des gains.



Notre affiliation à la CSQ nous a permis d'être partie prenante de cette grande lutte syndicale et de faire entendre notre voix à la table centrale des négociations, où sont négociées les questions liées aux salaires, à la retraite et aux droits parentaux.

Tout au long de cette bataille, le SIIIAL-CSQ s'est efforcé de vous tenir informées. Des rencontres sur presque tous les sites et sur tous les quarts de travail ont été organisées, que ce soit pour se prononcer sur les moyens de pression ou pour vous présenter l'entente de principe.

Sur le plan des relations du travail, notre équipe expérimentée, formée des conseillers syndicaux du SIIIAL-CSQ ainsi que de déléguées et de représentantes locales, a travaillé sans relâche pour défendre vos

conditions de travail. Parmi les faits saillants, soulignons :

- ✓ les horaires de 12 heures sur une base volontaire, après entente avec le syndicat;
- ✓ les horaires 7/7 pendant la période estivale, pour les gens travaillant dans les centres d'activité 24/7;
- ✓ la reconnaissance de l'unité néonatale pour la prime de soins critiques;
- ✓ l'obtention de la prime majorée aux employées à temps partiel qui donnent et respectent une disponibilité minimale de 16/28;
- ✓ l'entente permettant aux équipes de soins à domicile des CLSC de choisir leurs vacances par centre d'activité et par site.

En matière de gestion des griefs, le SIIIAL-CSQ participe à un comité patronal-syndical qui se réunit mensuellement, ce qui permet de faire valoir les positions syndicales à l'employeur.



► Lors du congrès SIIIAL en 2015



► Fête pour les membres du SIIIAL, en 2015

NOS PRIORITÉS EN 2016

L'une de nos grandes priorités, en 2016, sera de défendre vos droits dans le cadre des réorganisations entraînés par la création, en 2015, du CISSS de Laval qui fusionne le CSSS, l'Agence de la santé et des services sociaux, aval, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) et l'Hôpital juif de réadaptation.

Rappelons que cette nouvelle transformation majeure du réseau résulte de l'adoption, sous le bâillon, de la loi no 10 du ministre Barrette, qui modifie l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, en forçant des mégafusions d'établissements dans chaque région sociosanitaire. Le SIIIAL-CSQ surveillera aussi de près les impacts des

restrictions budgétaires dans les établissements. Nous nous mobiliserons également sur la question préoccupante de la surcharge de travail et nous agirons contre la violence envers le personnel soignant.

Par ailleurs, nous continuerons à vous offrir des services de proximité, en assurant notre présence sur le terrain et en mettant à votre disposition notre personnel-conseil expérimenté et nos équipes locales.

Fidèles à nos habitudes, nous continuerons également à aller à votre rencontre dans le cadre de nos tournées jour/soir/nuit des différents établissements.

LE SIIIAL-CSQ TOUJOURS LÀ POUR VOUS REPRÉSENTER!

La fusion des établissements entraînera la fusion des syndicats de chaque catégorie. Ainsi, un seul syndicat par région représentera la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes) et une seule convention locale sera négociée.

Une période de vote est donc à venir. Vous aurez alors à faire le choix de votre allégeance syndicale. Au fil du temps, le SIIIAL-CSQ a démontré à quel point il a de l'impact ici, grâce

à sa combativité, à son sens de la démocratie, à sa connaissance fine des particularités des différents milieux de travail et au lien de proximité qu'il cultive avec ses membres.

Il est véritablement la seule organisation apte à vous représenter et à vous défendre efficacement sur les plans local, régional et national. Le SIIIAL-CSQ souhaite continuer à vous représenter!



SIIIAL-CSQ

1800, boulevard Le Corbusier
Bureau 126, Laval QC H7S 2K1

Tél. : (450) 686-6871

Télex : (450) 686-6012

Web : siiial.com

Courriel : directiongenerale@siiial.com

Facebook : [siiialofficiel](https://www.facebook.com/siiialofficiel)

Rédactrice en chef : Michelle Desbiens, administratrice consolidation-mobilisation
Mise en page : Michelle Vézina
Correction : Ginette Lapointe et Marlène Anderson, secrétaires
Collaboration : Francis Gilbert, CRIA, conseiller